

TOURISME LITTORAL

Céline Jacob

Ifremer, Univ Brest, CNRS, UMR 6308, AMURE, Unité d'Economie Maritime, IUEM, F-29280, Plouzané, France

Messages clés :

En 2011, la SRM GdG représente 34% des effectifs salariés touristiques de l'ensemble des régions littorales, et 13% des effectifs salariés du secteur touristique au niveau national. En 2013, le nombre total de nuitées dans les départements littoraux de Golfe de Gascogne représente 35 % des nuitées sur le littoral métropolitain. Cela constitue une augmentation de 5% depuis 2008.

Un lien fort existe entre le tourisme et les caractéristiques naturelles des sites. Par exemple, le rapport entre la capacité en hébergements touristiques des communes abritant au moins une aire protégée et leur population résidente à l'année est supérieur à la moyenne nationale en 2016.

I. Description et situation générale de l'activité à l'échelle nationale

I.A. Définition et indicateurs-clés du tourisme

Le tourisme, défini par l'INSEE comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel à des fins de loisirs, pour affaires ou autres motifs », est un secteur essentiel de l'économie française.

I.B. Indicateurs-clés du tourisme littoral

La destination préférée des Français est le littoral, qui accueille 31 % des nuitées touristiques en moyenne en 2015, 40% en été (source : DGE, enquête SDT). C'est une baisse de 5% depuis 2011.

L'économie touristique du littoral se traduit par des créations d'emplois directs et indirects, estimés par Atout France à 200 000 ETP en 2012. . En 2015, le tourisme littoral comptabilise 29 % de la consommation touristique intérieure, soit l'équivalent de 45,6 milliards d'euros (Kalaydjian et Girard, 2017), en augmentation de 19% depuis 2009. En 2014, la valeur ajoutée produite par le tourisme littoral est de 17,7 milliards d'euros (avec une augmentation de 12% depuis 2009), soit 30% de la VA totale des activités touristiques. Ce secteur représente 227 600 emplois (salariés et non-salariés), soit 51% de l'emploi maritime en 2012.

La France a la 3^{ème} capacité d'accueil littorale en Europe (DGE). Les communes du littoral métropolitain disposent de 39,8 % de l'offre d'hébergement touristique au niveau national et peuvent accueillir près de 7,5 millions de touristes en 2013¹. 4/5^{ème} de cette capacité d'accueil correspond aux hébergements non marchands (les résidences secondaires) avec 6 millions de lits, les autres formes d'hébergements les plus répandues étant l'hôtellerie de plein air (1,3 millions de lits) et l'hôtellerie de tourisme (0,2 millions de lits). Au sein des départements littoraux, 72% de l'offre d'hébergement marchand et non-marchand est situé dans les communes littorales, quelle que soit la forme d'hébergement considérée.

¹ Par convention, l'INSEE établit les équivalences suivantes : une chambre d'hôtel équivaut à 2 lits, un emplacement de campings à 3 lits et une résidence secondaire à 5 lits.

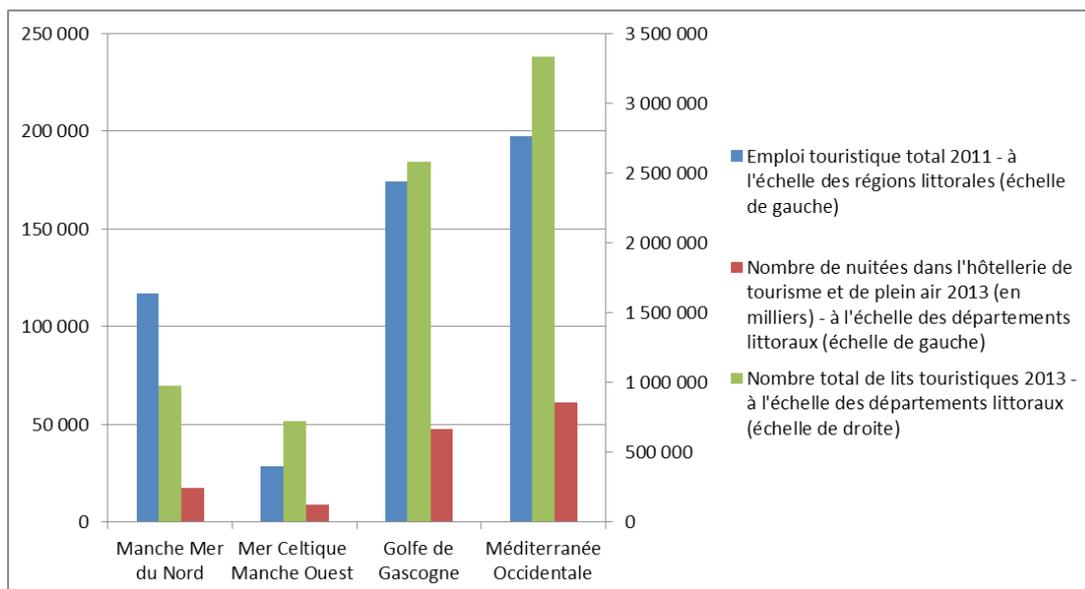


Figure 1 : Emploi touristique à l'échelle des régions littorales (chiffres de la Bretagne divisés par 2), année 2011. Source : INSEE, DADS 2011. Nombre de nuitées à l'échelle des départements littoraux (chiffres du Finistère divisés par 2), année 2013. Source : INSEE. Nombre total de lits touristiques à l'échelle des départements littoraux (chiffres du Finistère divisés par 2), année 2013. Source : INSEE.

II. Etat des lieux à l'échelle de la façade Sud Atlantique

L'analyse produite pour 'l'utilisation des eaux marines' de la DCSMM est réalisée à l'échelle des sous-régions marines. La façade Sud Atlantique (SA) et ses eaux marines constituent une partie de la sous-région marine Golfe de Gascogne (SRM GdG). Ainsi, les résultats présentés ci-après sont à entendre à l'échelle un peu plus large que celle de la façade SA : celle de la SRM GdG.

Pour la région Nouvelle-Aquitaine, le tourisme est une ressource économique importante sur le littoral, car il représente plus de la moitié des emplois de l'économie maritime de la région.

II.A. L'emploi touristique sur le littoral

Les activités caractéristiques du tourisme littoral en SRM GdG Golfe de Gascogne emploient un total de 174 000 personnes en 2011. Cela représente 34 % des effectifs salariés touristiques de l'ensemble des régions littorales et 13 % des effectifs salariés du secteur touristique au niveau national.

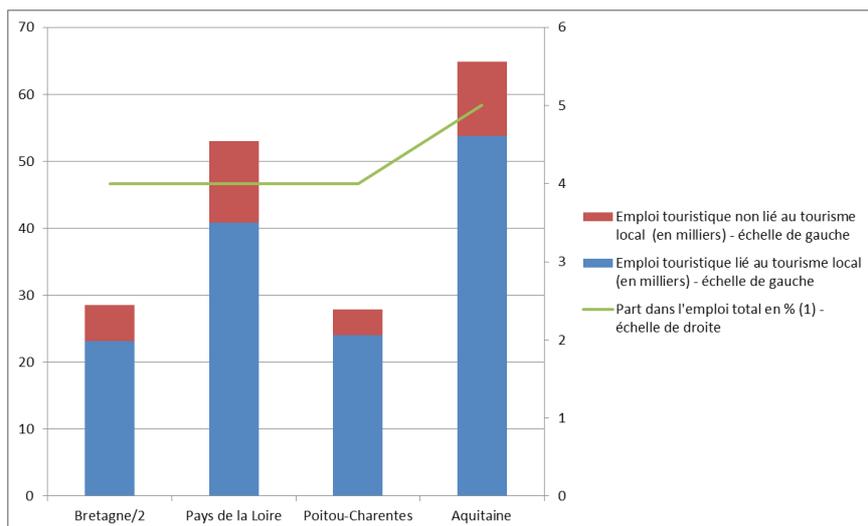


Figure 2 : Emploi touristique lié et non lié au tourisme local² (en milliers) des régions littorales de la SRM, année 2011. (1) Hors agriculture, fonction publique d'État et particuliers employeurs. *Source : Insee, DADS 2011.*

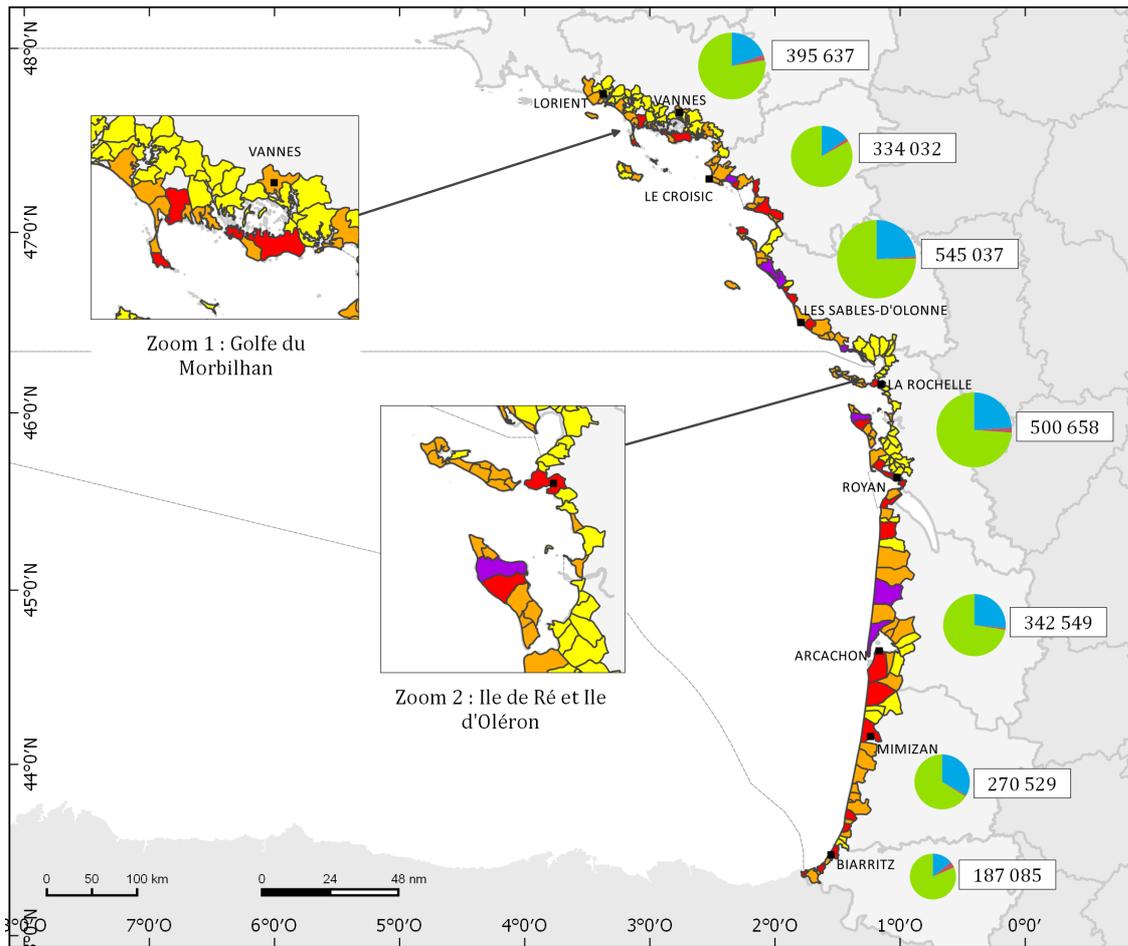
II.B. La fréquentation touristique

Le nombre total de nuitées dans les départements littoraux du Golfe de Gascogne s'élève à 47,6 millions en 2013 (en de 5% environ depuis 2008), soit près de 35% des nuitées sur le littoral métropolitain.

II.C. L'offre d'hébergement touristique

La capacité d'hébergement touristique des communes littorales dans la SRM GdG s'élève à environ 2 576 000 lits et regroupe 34% de l'offre en bord de mer en métropole. Comme dans les autres sous-régions marines, l'essentiel de l'offre d'hébergement est non-marchand mais avec une part relative des campings au sein du nombre total de lits touristiques plus élevée que dans les autres SRM.

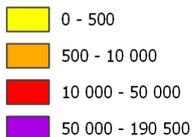
² Pour certaines activités, comme le transport de voyageurs, il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Ces emplois sont liés au tourisme, mais pas au lieu de séjour des touristes et donc ils ne sont pas liés au tourisme local.



Légende

Offre d'hébergement touristique marchand et non-marchand

Nombre de lits par commune



Nombre de lits touristiques dans les communes littorales par département



Note : Selon la typologie utilisée : 1 résidence secondaire = 5 lits ; 1 hôtellerie plein air = 3 lits ; 1 hôtellerie de tourisme = 2 lits

Informations supplémentaires

- Départements littoraux
- Principales villes littorales françaises
- Limites des départements
- Limites de la sous-région marine Golfe de Gascogne

Sources des données :
INSEE

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator

Date de réalisation : 08/2017

Figure 3 : Offre d'hébergement touristique marchand et non-marchand dans la SRM GdG en 2013.
Source : INSEE.

III. Interactions de l'activité

III.A. Interactions avec d'autres activités

Pour répondre aux besoins touristiques, une partie du foncier littoral est destinée à la construction d'hébergements, d'équipements touristiques et de résidences secondaires. Plusieurs acteurs sont donc en concurrence pour le foncier qui devient difficilement accessible aux activités des secteurs primaires et secondaires et aux salariés des communes littorales.

Des conflits d'usages sont également possibles entre les activités professionnelles et celles de loisirs qui entrent en concurrence en particulier l'été pour l'espace ou les ressources. Peuvent également apparaître des problèmes de sécurité maritime.

III.B. Interactions avec le milieu marin³

III.B.1. Interactions de type 'pressions-impacts'

Les activités touristiques peuvent générer différentes pressions :

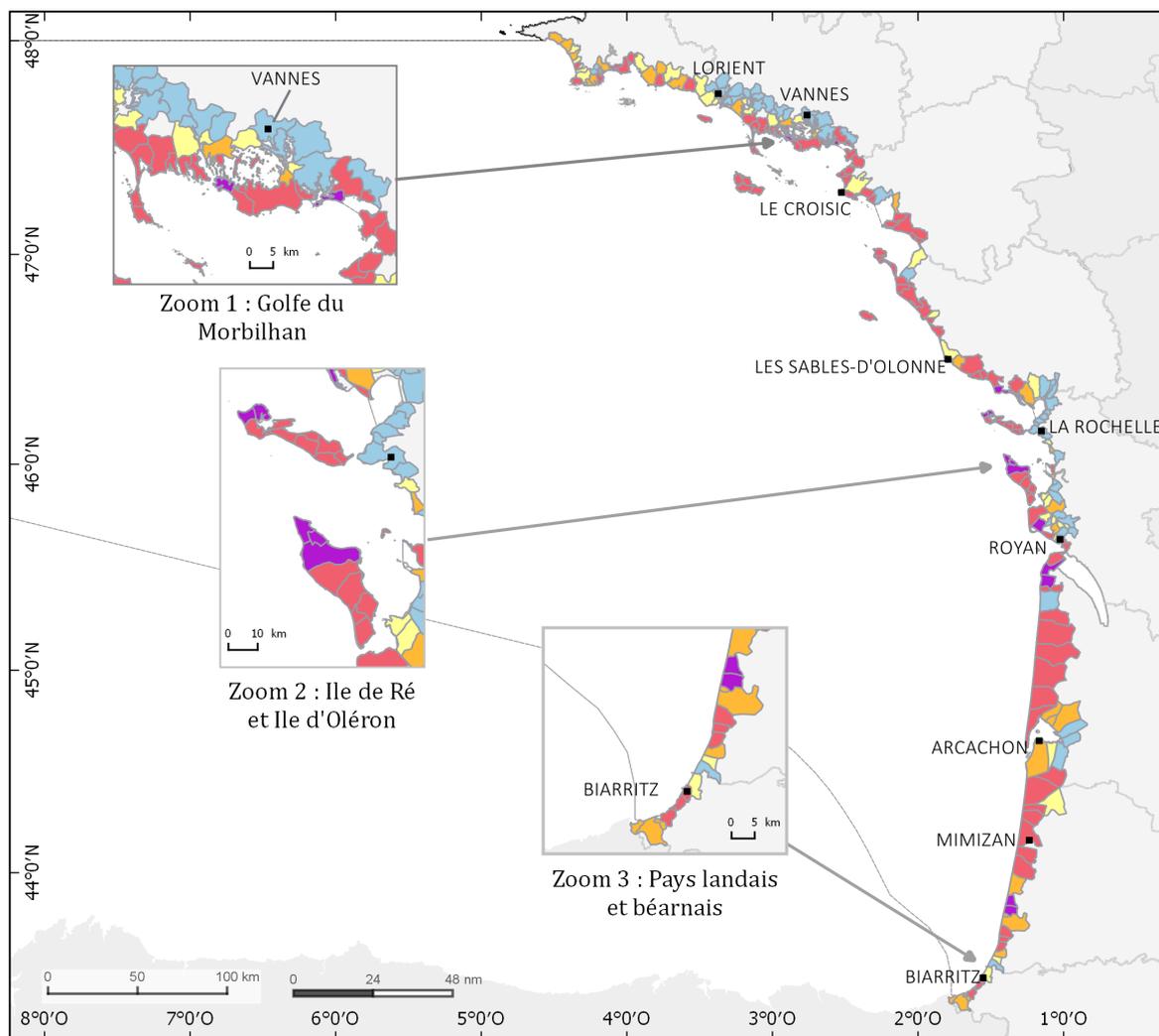
- une artificialisation accrue des espaces due à une forte pression démographique et foncière⁴ ;
- l'introduction de pathogènes microbiens ;
- le rejet de déchets ;
- des perturbations visuelles, lumineuses, sonores de la faune.

Même s'il est assez difficile de caractériser la contribution du tourisme littoral aux pressions liées aux organismes pathogènes microbiens et aux déchets marins, on peut se référer au taux de fonction touristique qui est un indicateur de pression touristique

En effet, le taux de fonction touristique est le rapport entre la capacité en hébergements touristiques des communes (nombre de lits touristiques) et leur population résidente à l'année. Les territoires affichant un faible peuplement à l'année et une forte capacité d'accueil ont les taux de fonction touristique les plus élevés.

³ Cette partie s'appuie sur les conclusions du rapport MTES, 2017.

⁴ Se référer à la fiche « artificialisation » pour plus de détails.



Légende

Indicateur touristique : Nombre de lits touristiques pour 100 habitants

- Classe 1 : Moins de 50
- Classe 2 : Entre 50 et 100
- Classe 3 : Entre 100 et 200
- Classe 4 : Entre 200 et 1 000
- Classe 5 : 1 000 et plus

Informations supplémentaires

- Principales villes françaises
- Limites départementales françaises
- Limites de la sous-région marine Golfe de Gascogne

Sources des données :
INSEE

Fond de carte : SHOM, IGN, AFB
Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo
Mercator

Date de réalisation : 1/9/2017

Figure 4 : Taux de fonction touristique par commune littorale de la SRM GdG en 2010. *Source : INSEE, SOeS, 2017*

III.B.2. Interactions de type ‘dépendance’

Bien que non spécifique au milieu marin, l’Eurobaromètre sur les préférences des Européens en matière de tourisme réalisé en 2016 (MTES, 2017) montre que les Français, comme le reste des Européens, considèrent les caractéristiques naturelles (ex : qualité du paysage) comme le premier critère les incitant à retourner en vacances au même endroit. Selon la même étude, plus de la moitié des Français prennent en compte la dimension environnementale dans le choix de leur destination de vacances, en premier lieu la présence d’un label environnemental puis l’accès à la destination via des modes de transports à faible impact environnemental. Aussi, des restrictions d’usages du littoral (baignade, pêche à pied...) en raison d’une mauvaise qualité des eaux peuvent nuire à l’attractivité de certains territoires touristiques (Agence régionale de santé de Normandie⁵).

IV. Analyse des enjeux de l’activité

Le tourisme est une ressource économique importante pour la façade Sud-Atlantique puisqu’il représente plus de la moitié des emplois de l’économie maritime de la région. Les îles et mer des Pertuis charentais, l’embouchure de la Gironde, le bassin d’Arcachon ou encore la côte basque font partie des destinations privilégiées de la façade Sud-Atlantique.

Les fortes pressions exercées sur le littoral nécessitent la mise en place d’une démarche de développement durable afin de concilier préservation des espaces et ressources naturels, capacités des infrastructures et fréquentation touristique.

⁵ Ce n’est pas un constat étayé par le rapport MTES, 2017 mais il provient de l’ARS Normandie.

Références

Direction Générale des Entreprises, Memento du tourisme, Edition 2016.

Kalaydjian R., Girard S., 2017. Données économiques maritimes françaises 2016. Brest, France : Ifremer, <http://doi.org/10.13155/49962>

ONML, 2015. Les déchets solides en mer et sur le littoral, Ifremer, les fiches thématiques de l'ONML, février 2015

MTESS, 2017. DATALAB : La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ?